

Certificat

FERMETURES

Baies, portes, vérandas et accessoires

Volet Roulant Traditionnel « Alto » et Solaire

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **SOFERMI**
Zac des Champs Pinsons – FR-31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE – France

Usine **SOFERMI**
Zac des Champs Pinsons – FR-31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE – France

le droit d'usage de la marque NF Fermetures pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 287-279-49 du 25 novembre 2008
Décision d'extension n° 1019-279-49 du 30 mai 2023
Cette décision se substitue à la décision n° 917-279-49 du 21 mai 2021

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr/certifications/nf202/> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*4	Manœuvre motorisée
Manœuvre :	M	Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement ⁽¹⁾ :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*1	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

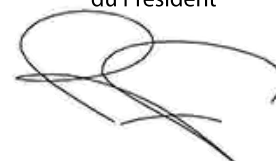
⁽¹⁾ Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Ce certificat comporte 3 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégation
du Président



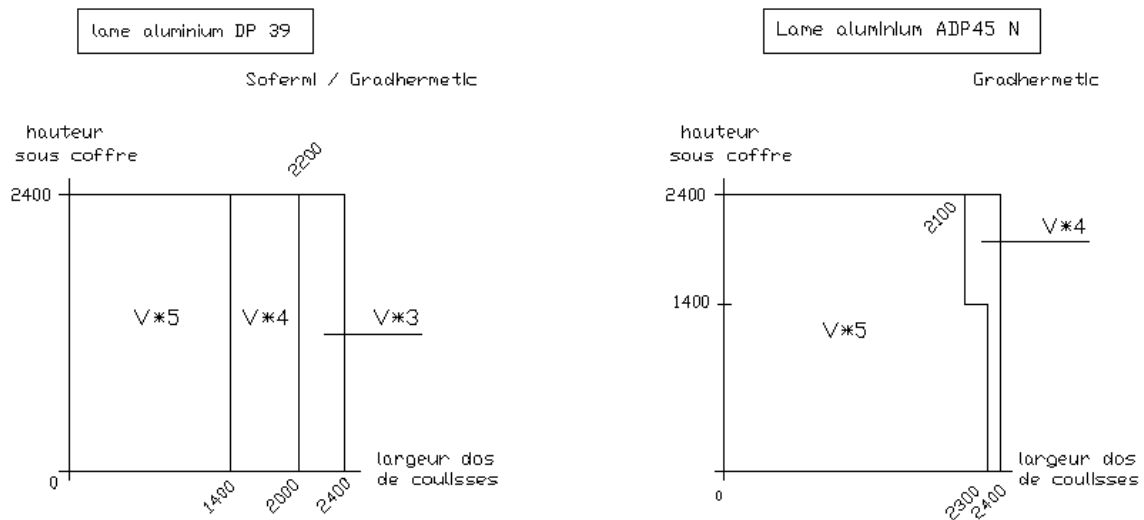
Florian RASSE

Annexe du Certificat

Décision n° 1019-279-49 du 30 mai 2023

PERFORMANCES

☞ **Résistance au vent :**



☞ **Endurance mécanique :**

Manœuvre motorisée : E*4

Pour les motorisations solaires : dans le respect des préconisations définies par le fabricant du volet solaire, la batterie est qualifiée pour un fonctionnement pendant 5 années minimum.

☞ **Manœuvre :**

- Effort de manœuvre :

Manœuvre motorisée : M

- Fausses Manœuvres :

Manœuvre motorisée : Critère non évalué dans le cadre du classement M (Voir Notice avec préconisations d'utilisation)

M avec les motorisations solaires Somfy : OXIMO WF RTS
Simu : AUTOSUN 2
Profalux : PX3R10

Annexe du Certificat

Décision n° 1019-279-49 du 30 mai 2023

- Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) :

Manœuvre motorisée : Critère satisfaisant

☞ **Résistance aux chocs** : C*

☞ **Comportement à l'ensoleillement** : R

☞ **Occultation** : O*

☞ **Corrosion** : S*1

☞ **Résistance thermique** :

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers aluminium

Rsh = 0,01

Résistance thermique (fermeture + lame d'air) en m².K/W

Perméabilité à l'air : classe 4 (faible perméabilité) – Manœuvre motorisée

Tabliers aluminium

$\Delta R^* = 0,15$

☞ **Facteur solaire** :

Tabliers de coloris blanc, gris clair

(L* \geq 82)

Sws = gtot* = 0,05

Tabliers de coloris marron, noir

(L* < 82)

Sws = gtot* = 0,10

Le produit objet du présent certificat ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Cette information est donnée à titre indicatif. L'ensemble des déclarations environnementales (DE) existantes sont référencées sur le site www.inies.fr.